

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

6a

Commune de

**LA ROCHE-BLANCHE**



# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Lite des Servitudes

### PRESCRIPTION

Délibération du conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 2010

### ARRET DU PROJET

Délibération du conseil municipal du 31 mai 2012

### APPROBATION

Délibération du conseil municipal du 8 octobre 2013

### MODIFICATIONS – REVISIONS PARTIELLES MISES A JOUR

1. Modification simplifiée n°1 – DCM du 26/01/2015
2. Modification n°1 – DCM du 17/11/2016
3. Mise à jour – Arrêté municipal du 03/04/2017
4. Déclaration de projet n°1 – DCM du 23/06/2017
5. Mise en compatibilité – Arrêté préfectoral du 25/05/2018
6. Mise à jour – Arrêté communautaire du 16/10/2020



# COMMUNE DE LA ROCHE-BLANCHE

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

CODE	INTITULÉ	ACTE QUI L'A INSTITUÉE	SERVICE RESPONSABLE
AS 1	<b><u>Conservation des eaux</u></b> Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	Captages : - Le Prat 1 - Le Prat 2 – Les Chiens - Le Prat 3 – Fontmort Déclarations d'utilité publique du 30 avril 2007	<b>Agence Régionale de la Santé</b> 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
AC 1	<b><u>Monuments historiques</u></b> Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	<u>Eglise de Gergovie</u> , inscrite en totalité par arrêté préfectoral du 24 mai 1996  <u>Petit Camp de César de la bataille de Gergovie</u> , inscrit en totalité par arrêté préfectoral du 27 janvier 2015  <u>Oppidum de Gergovie</u> , site classé par arrêté préfectoral du 9 novembre 2018	<b>Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine</b> Hôtel de Chazerat 4 rue Pascal 63000 CLERMONT-FERRAND
AC 2	<b><u>Protection des sites</u></b> Zones de protection des sites monuments naturels	<u>Plateau de Gergovie</u> , site inscrit par arrêté du 20 décembre 1945	<b>DREAL Auvergne</b> 7 rue Léo-Lagrange 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
I 3	<b><u>Gaz</u></b> Servitude relative à l'établissement de canalisation de gaz	<u>Canalisation de transport de gaz haute pression 150mm Gerzat-Issoire</u> Zone non aedificandi de 4 mètres (2,5 m à gauche et 1,5 m à droite dans le sens Gerzat-Issoire)  <u>Canalisation de transport de gaz haute pression 250mm Cournon d'Auvergne-La Sauvetat</u> Zone non aedificandi de 6 mètres (2 m à gauche et 4 m à droite dans le sens Cournon d'Auvergne-La Sauvetat)  Limitation de la densité de construction à l'hectare de logements ou d'équivalents logements	<b>GRTgaz – agence Auvergne</b> 19 allée Mesdames 03200 VICHY

I 4	<b><u>Electricité</u></b> Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	<u>Diverses lignes 20 kV aérien et souterrain</u> Arrêté préfectoral particulier à chaque ouvrage	<b>ERDF</b> 1 rue de Châteaudun 63966 CLERMONT FD CEDEX 9  <b>RTE</b> 5 rue des Cuirassiers 69399 LYON CEDEX 1
A 5	<b><u>Eau et assainissement</u></b> Servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement	<u>Eau potable</u> Conventions amiables passées entre la commune et les propriétaires des terrains traversés  <u>Assainissement</u> Conventions amiables passées entre la commune et les propriétaires des terrains traversés	<b>Commune</b> ou <b>SIAEP</b>
Int 1	<b><u>Servitudes relatives aux cimetières</u></b>		<b>Commune</b>
PM 1	<b><u>Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles</u></b>	<u>Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation du bassin de l'Auzon</u> Approuvé par arrêté préfectoral du 9 mai 2007  <u>Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de l'agglomération clermontoise</u> Approuvé par arrêté préfectoral du 8 juillet 2016	<b>Direction Départementale des Territoires</b> 7 rue Léo-Lagrange 63033 CLERMONT-FERRAND
EL 11	<b><u>Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération</u></b>	<u>Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes du domaine public autoroutier de l'A75</u> La servitude s'applique de plein droit sans qu'une mesure réglementaire soit nécessaire	<b>Direction Départementale des Territoires</b> 7 rue Léo-Lagrange 63033 CLERMONT-FERRAND